

Mercredi, 12 juillet 1933.

Maintien de l'étalon-or.

Département politique. V e r b a l .

M. le chef du Département politique soumet au Conseil, pour ratification, une déclaration signée pour la Suisse par M. Bachmann, concernant la volonté d'un certain nombre de gouvernements de maintenir le libre fonctionnement de l'étalon-or dans leurs pays respectifs. Cette déclaration a la teneur suivante:

"Les Gouvernements soussignés:

Convaincus que le maintien de leurs monnaies est essentiel pour la restauration économique et financière du monde, pour la reprise du crédit et pour la sauvegarde des progrès sociaux accomplis chez eux;

Confirment leur volonté formelle de maintenir le libre fonctionnement de l'étalon-or dans leurs pays respectifs, aux parités or actuelles et dans le cadre des lois monétaires existantes;

Demandent à leurs banques centrales de demeurer en étroit contact pour donner à la présente déclaration le maximum d'efficacité.

Pour les Gouvernements de

Belgique	E. Franqui
France	C. Rist
Hollande	Trip
Italie	Guido Jung
Pologne	Adam Koc
Suisse	G. Bachmann."

Le Conseil est d'accord.

Extrait du procès-verbal au Département politique
(3 expl., dont un à l'usage du Président de la Banque nationale suisse, M. Bachmann).

Pour extrait conforme:
Le secrétaire,

Leininger

